

L'IMMIGRATION LIGURE ET LE REPEULEMENT DE MARSEILLE AUX XV^e ET XVI^e SIÈCLES

À l'automne 1423, les troupes du roi d'Aragon débarquent à Marseille, et incendient la moitié de la ville, emportant avec eux, suprême humiliation, la chaîne qui défendait jusque là l'entrée du Port. Marseille est alors pratiquement ruinée, voyant sa population diminuer considérablement.

Pourtant, à l'image du dynamisme dont elle saura faire preuve trois siècles plus tard, lors de conditions aussi difficiles avec la Grande Peste de 1720, la ville organise rapidement sa reconstruction démographique.

L'étude de cette reconstruction, mais aussi des agents qui y ont participé, permet de mieux comprendre un phénomène qui a, certes, touché toute la Provence, mais qui montre des aspects bien spécifiques à Marseille. C'est à cette époque que s'installent définitivement dans notre ville des familles qui vont en marquer l'histoire et le paysage jusqu'à nos jours. Elle montre aussi que l'immigration marseillaise n'est pas un phénomène apparu avec la Grande Peste de 1720, mais qu'il est, depuis plus longtemps, un élément structurant de la puissance économique de la ville.

C'est à l'intérieur du véritable trésor historique formé par les registres notariés des XV^e et XVI^e siècles que se trouvent les nombreuses traces de ce renouveau. Le notariat marseillais est en effet le plus ancien de France. C'est d'Italie qu'est venue la « Révolution du papier » : elle s'est développée grâce aux moulins situés dans la vallée du Gapeau, puis de l'Huveaune, aux portes de la cité. Très rapidement, le notariat se développe, et, dès le XV^e siècle, les contrats de mariage, testaments, partages et conventions nous permettent de connaître assez précisément les familles marseillaises, leur origine et leur constitution. À cet égard, le travail du généalogiste est facilité : une étude systématique de tous les registres permet ainsi de reconstituer peu à peu la population marseillaise, aidée en cela par l'informatique. On découvre à la

fois les liens, parfois lointains, qui unissent les familles, mais surtout, quand ils sont indiqués, les lieux d'origine.

C'est grâce à ce travail de fourmi réalisé par les généalogistes marseillais que l'on peut aujourd'hui mettre en exergue une spécificité du repeuplement marseillais du XV^e siècle, et ignorée à ce jour par les historiens: l'arrivée d'immigrants ligures originaires du Val d'Oneille.

UNE VILLE EXSANGUE

Après le départ des « Catalans », le pouvoir économique de Marseille, essentiellement représenté par ses activités portuaires, en a pris un sacré coup ! Le commerce est fortement ralenti, et les professions traditionnellement tournées vers la mer, comme les calfats, auffiers et cordiers, maîtres d'ache, manquent paradoxalement autant de main d'œuvre que de travail.

Mais, la spécificité de Marseille est que la ville ne se limite pas à son port : une grande partie de son territoire, le terroir, est peuplée depuis longtemps par de petits agriculteurs qui participent en partie à l'alimentation de la ville.

Il s'agit ici de terres assez ingrates, vouées à la culture traditionnelle méditerranéenne, basée sur la vigne, l'olivier, un peu de blé, et surtout beaucoup de troupeaux ovins et caprins ratissant les collines. Les vallées sont paradoxalement ignorées : celle de l'Huveaune est malsaine, et les grands travaux d'assainissement des marécages qui empêchent sa mise en valeur n'ont pas encore débuté. Mais, après 1423, ces terres se vident rapidement, soit que ses habitants aient été attirés par les nouvelles possibilités offertes par la perte d'habitants de la ville, soit encore que le dynamisme démographique assez limité depuis les grandes pestes du siècle précédent n'ait pas permis de les peupler efficacement. Or, la plus grande partie de ces terres du terroir marseillais sont placées sous l'autorité des grandes maisons religieuses de la ville, et surtout St Victor et les carmes. Elles représentent pour ces institutions, avec les dons testamentaires et les donations religieuses, une grande partie des revenus qui leur permettent de tenir leur rang et de remplir leur mission religieuse. Or, il n'est, bien entendu, pas question pour les religieux de renoncer à ces revenus, pas plus qu'il n'est envisageable pour eux de mettre la main au manche de la charrue et de cultiver eux-mêmes ces grands espaces devenus déserts. Il leur faut donc, et très rapidement, attirer les bras qui pourront mettre en valeur leurs domaines.

Dès 1425, on constate dans les registres notariaux l'apparition et la multiplication de « diminution de cens » : la redevance est baissée, aussi bien pour ne pas étrangler le paysan que pour attirer la main d'œuvre manquante. Il s'agit d'une manifestation très rare quant à sa répétition : elles disparaissent dans la documentation à partir des années 1430 à 1435.

Il ne s'agit pas d'un phénomène vraiment unique : ailleurs, mais souvent plus tard, lorsqu'il a fallu repeupler des villages ruinés ou vidés de leurs habi-

tants, les seigneurs ont utilisé la technique du bail emphytéotique qui permettait d'attirer à des conditions financières avantageuses les bras dont ils avaient besoin : les paysans y gagnaient un statut de quasi propriétaires des terres qu'ils exploitaient. On applique aujourd'hui le même principe avec les zones franches destinées à attirer les entreprises : facilités d'installation, impôts réduits pendant quelques années... C'est ainsi que le seigneur de Pontevès, celui de Solliès, ou encore plus à l'est, ceux de Biot ou de Vallauris, réussirent à faire venir sur leurs terres des paysans issus de la Ligurie voisine. Ces familles sont aujourd'hui identifiées par les baux et les chartes qui ont été conservés.

À Marseille, sans doute parce que l'échelle n'était pas tout à fait la même, les choses ne se sont pas déroulées de façon aussi simple.

Les premiers à venir s'installer sur ce terroir désormais vacant sont recrutés en fonction de leur proximité et de leurs compétences.

Proximité tout d'abord, en allant puiser dans les villages voisins moins touchés que les autres par la crise démographique : on fait venir la famille Camoin, la famille Valantin, qui vivait à Auriol, la famille Caillol, qui était établie un peu plus loin, entre Cuges et Signes, et venant de plus loin, la famille Olive. Les terres qu'elles vont exploiter se situent logiquement sur la partie du terroir orientée vers les villages d'origine de ces nouveaux Marseillais : la vallée de l'Huveaune, qui voit apparaître sur ses versants les noyaux villageois de la Valentine, des Caillols, des Camoins. Ainsi, dès les années 1440, les nouveaux arrivés dans le terroir marseillais laissent une empreinte toponymique qui subsiste aujourd'hui. Il s'agit pour ces premiers arrivants d'une immigration définitive, ainsi que peut en témoigner le nombre important de Marseillais portant aujourd'hui ces patronymes. Mais, les relations avec les villages d'origine ne cessent pas, et il n'est pas rare de voir les descendants pendant trois ou quatre générations aller chercher leurs épouses dans les villages d'où étaient originaires leurs ancêtres : les séjours chez les cousins ou les grand-parents devaient sans doute être autant propices aux rapprochements sentimentaux... qu'à la réorganisation des terres possédées !

Compétences ensuite, et l'on peut parler des nourriguiers, ces éleveurs pratiquant la transhumance, à qui l'on confiait les troupeaux en mégerie, et qui étaient payés sur le croît : c'étaient des gens de confiance, qui connaissaient leur métier, les routes et les maladies du bétail, et surtout les relations économiques qui pouvaient retisser les liens souvent rompus entre le bas pays et les hautes terres : on pouvait compter sur eux pour remettre en marche l'économie ovine de Marseille : lait, viande, mais avant tout la laine. Ces nourriguiers sont des spécialistes de la montagne : ils en viennent, et se laissent souvent tenter, dès la période 1430-1450, par les offres proposées dans le terroir marseillais : c'est ainsi que s'installent les Olive, venus de Guillaumes, les Lieutaud, les Magalon ou les Toache, issus de la haute vallée

du Var, qui tous, vont faire souche, et quelle souche ! Ils se consacrent tout d'abord à l'élevage, mais deviennent rapidement des terriens sédentaires.

La famille Camoin est parmi les plus anciennes à s'installer. Sa composition est bien connue, par le partage des biens de Jean Camoin l'ancien, décédé avant 1458, entre ses enfants, suite au décès de Noël, un des cinq frères. Cet acte nous indique les terres, situées sur les terroirs d'Allauch, St Marcel et la Valentine, mises en valeur par les Camoin¹.

De même pour les Olive: un « livre de raison de la paroisse des Olive » cité par certains historiens marseillais, date de 1466 le bail de Simon Olive. Son testament dicté en 1486 nous permet de connaître son origine et l'étendue des terres qui lui sont données à bail². Il teste, entre-autres, en faveur de ses quatre frères, restés à Guillaumes qu'il charge de gérer ses biens dans la haute vallée du Var.

Les Lieutaud sont originaires de Saint-Martin d'Entraunes: il s'agit d'une famille de nourriguiers qui s'installe sur l'espace compris entre St Marcel et Aubagne, et qui deviendra la Penne-sur-Huveaune. C'est Silvestre Lieutaud qui fera souche, il est d'ailleurs marié avec une « Italienne »³. Il vient avec son frère Guillaume, qui épousera à Aubagne en 1517 une Martégale, veuve d'un Magalon de Guillaumes. Une autre branche issue d'Entraunes passera par Gémenos avant de venir sur Marseille⁴, une autre encore passera par Trets.

Les nombreuses branches des Toache qui peuplent la vallée de l'Huveaune, mais aussi d'autres villages provençaux comme Tourves ou Rougiers sont aussi issus de la haute vallée du Var: Entraunes, Sausses, les Ferres, sur le chemin des transhumances. Plusieurs familles différentes viennent s'installer à Marseille et y jouent rapidement un rôle important: un des leurs deviendra bayle d'Aubagne dans les années 1570.

Les Magalon sont aussi des nourriguiers de Guillaumes. Guillaume, berger, épouse en 1493⁵ une Sebellin originaire de Reburent (lieu non localisé sans doute outremont). Jean, nourriguier de Guillaumes, teste à Aubagne le 1^{er} septembre 1519. On notera que les notaires aubagnais étaient souvent géographiquement plus proches des gens du terroir que ceux de Marseille. Le mouvement de descente des Magalon va durer jusqu'en 1575, date du dernier mariage connu d'un Magalon exilé.

Enfin, les Valantin sont originaires d'Auriol, où leur ascendance est connue, Jean Valantin apparaît très tôt dans les accaptés des registres marseillais, on le voit souvent, dès 1435, d'abord seul, puis avec son fils unique, reconnaître des terres dans la vallée de l'Huveaune: Jean est encore vivant en

1. AD BDR 351 E 824 f°197 - 2 décembre 1471.

2. AD BDR 391 E 130 f°158 - 16 septembre 1482.

3. D'après son testament du 1^{er} mai 1538 AD BDR 359 E f°49bis.

4. Cf. le testament de Jacques Lieutaud dicté le 19 août 1487 à Aubagne AD BDR 384 E 17 f°286.

5. AD BDR 380 E 12 f°322.

1456, son fils Milhaud se marie avec une famille de bouchers marseillais, et donne son nom au nouveau terroir occupé⁶

En deux générations seulement, toutes ces familles sont déjà étroitement imbriquées, et il n'est pas toujours facile d'en démêler les fils...

On notera que le traditionnel mouvement Nord-Sud des Gavots ne s'est pas encore véritablement développé: il explosera à la fin du siècle suivant, mais ne fera que suivre un mécanisme déjà déclenché par d'autres.

Pourtant, manifestement, ces arrivées ponctuelles ne suffisent pas à relancer la machine économique marseillaise: tout au moins serviront-elles de point d'appui.

L'ARRIVÉE DES LIGURES

Car, à partir de 1450, c'est un tout autre phénomène qui apparaît: l'arrivée massive de Ligures, provenant du Val d'Oneglia et de ses alentours immédiats: les registres de notaires de l'époque foisonnent de ces noms de villages qui ont longtemps été inconnus au généalogiste et à l'historien marseillais, et qui ont pour nom: Taggia, Castellaro di Taggia, Prela, Porto Maurizio, Aggagio, Dolceaqua, Dolcedo, et qui sont tous situés dans un demi-cercle de moins de 10 km de rayon au nord d'Imperia. Il ne s'agit plus ici d'une arrivée de quelques familles, mais d'une véritable émigration organisée: ce sont des familles entières, liées entre-elles au pays, cousines souvent, qui viennent s'installer à Marseille, et qui enfin, lancent le véritable repeuplement marseillais, à une échelle beaucoup plus importante que ce qu'on a pu voir dans les villages de l'est de la Provence qui ont bénéficié du même phénomène. Il devient ahurissant, à tourner les pages des registres anciens des notaires marseillais, de découvrir que plus de la moitié des familles marseillaises de l'époque provenaient d'une si petite surface, située à 250 kilomètres du Vieux Port!

Il faut donc bien admettre que, d'une telle distance, on ne venait pas informé de la bonne affaire par le bouche à oreille: il fallait bien penser que l'on ne partait pas à l'aventure, que l'on savait où on allait. En cela, l'arrivée des Ligures est très proche structurellement de l'émigration maghrébine actuelle, avec une organisation de l'information, des filières d'accueil, des mariages entre familles ayant déjà des liens au pays, et, pendant quelque temps, l'obligation de régler les problèmes posés par les décès et les successions, aussi bien de ce côté-ci des Alpes que sur la Riviera.

6. Les cotes n'ont pas été notées, car elles ne concernaient ni un mariage, ni un testament. Néanmoins on connaît, le testament de Batrone Colle, l'épouse de Milhaud AD BDR 351 E 821 f°230 - 16 août 1484).

COURANT MIGRATOIRE ORGANISÉ, DONC. MAIS PAR QUI, ET COMMENT ?

Il convient, pour mieux comprendre, de se replonger dans la situation politique de l'époque. En 1450, la Provence n'est pas encore française : mais, son autonomie n'en a plus pour très longtemps. La frontière est donc sur le Var, mais ce n'est pas la frontière avec la région ligure : il y a encore l'épine plantée par le royaume de Savoie, et cet inexpugnable rocher de Monaco. La Ligurie, elle, est plus ou moins contrôlée par la République de Gênes. Plus ou moins, car le long de la côte, quelques terres épiscopales jouent leur propre jeu, les évêchés d'Albenga et de Vintimille, par exemple. Le rôle joué par les grandes familles propriétaires des terres, et parmi elles celle des Doria, et souvent opposées à un pouvoir génois lointain et en difficulté n'est pas non plus à exclure. Pour la République, ces difficultés deviennent au XV^e siècle de plus en plus nombreuses. La situation politique de l'époque lui interdit toute possibilité d'expansion, bloquée qu'elle est au Nord par la Lombardie et les prétentions du Royaume de France sur le Piémont, limitée à l'Est par le pouvoir grandissant des principautés florentines, elle doit de plus faire face dans les basses vallées à une pression démographique grandissante. Remettons cependant cette pression démographique dans le contexte de l'époque : elle n'existe que par rapport à un matériel et des rendements qui demandaient pour nourrir une famille ou un village des surfaces agricoles bien plus importantes qu'aujourd'hui. La solution est simple : elle est politique et économique : une alliance avec le roi René peut aider la République. Et il s'avère que les terres du roi René ont besoin de bras, de beaucoup de bras. La politique provençale étant, après les pertes des territoires napolitains de recentrer son action sur des terres plus proches, et les alliances diplomatiques avec la Ligurie ayant toujours été très fortes. La Provence a sans doute déjà servi d'abri, lors des guerres qui ont déchiré l'Italie, à bon nombre de Gibelins : en témoignent les très nombreuses familles s'appelant Gëbellin, qu'on trouve dans pratiquement tous les villages du Var central. La Provence est en fait un débouché naturel pour la Ligurie : les liens sont très anciens !

De même, les registres notariés témoignent d'une bonne connaissance géographique des villages de la Riviera génoise : peu d'hésitations sur la graphie des lieux, même si certains sont difficiles à identifier, car disparus, ou plus sûrement absorbés par d'autres. À l'inverse, la connaissance des villages languedociens, de l'autre côté de la frontière rhodanienne, est bien plus vague et imprécise. Tout laisse entendre qu'on est là en pays connu.

C'est ainsi que se met en place cet important transfert de population vers l'Ouest, seule direction possible, vers la Provence, et surtout vers Marseille. On peut donc supposer que c'est en échange d'un appui politique que la République a autorisé ces départs, mais ils n'ont pas pu se faire contre la volonté des populations concernées, qui n'ont pas été vendues : il y avait

de telles difficultés économiques dans le Val d'Oneille que ce qui était proposé à Marseille ne pouvait être pire. D'autant qu'on savait, par les premiers partis, que cela valait le coup ! On peut donc parler d'une émigration négociée, nous y reviendrons. Et elle va à l'encontre du parcours généralement admis, qui veut que les migrations suivent la pente la plus forte de l'eau, et donc qu'elles viendraient d'en haut, de la montagne : comme l'écrivait F. Braudel, on assiste ici à des mouvements qui ne concernent que... le rez-de-chaussée ! Ce cas est assez rare dans l'histoire des migrations méditerranéennes, il l'est encore plus en ce qui concerne la Provence. De plus, le flux semble à sens unique : avec une seule entrée, et beaucoup de sorties ! Il n'y a pas de traces d'arrivant de l'Est Varois ou du comté de Nice. Et pour cause, ces régions étaient aussi consommatrices de main d'œuvre ligure.

Peut-on pour autant dessiner le tableau des cortèges de familles, partant avec leur balluchon, vers la terre promise marseillaise, au hasard des routes ou sur le pont d'un bateau, et se disant qu'on verrait bien en arrivant ? Ceci paraît bien improbable, bien que dans les différents villages traversés, les possibilités de rencontrer des « pays » et d'utiliser leur assistance ne manquaient pas : la solidarité de l'époque était à la mesure des difficultés rencontrées par les gens : dans les deux cas, bien supérieure à celle d'aujourd'hui.

On peut penser qu'existaient de véritables bureaux de recrutement, représentant les intérêts marseillais, ainsi qu'une infrastructure de soutien pendant le voyage, qui avait vraisemblablement lieu par voie terrestre. Seule une structure bien organisée, économiquement et géographiquement pouvait répondre à un tel mouvement. On trouve souvent trace dans les registres d'allusions à des membres de la famille restés en chemin : Fréjus, Le Luc, Brignoles, ce qui nous offre en pointillés le chemin parcouru. On peut imaginer la préparation de tels courants migratoires, les âpres discussions préluant à des accords sans doute écrits, et dont chaque terme était pesé : on peut même envisager des syndicats parlant et négociant au nom de leurs concitoyens, paraphant les conditions de leur départ et de leur future installation : les précisions sont sans doute contenues dans les registres notariaux conservés aux archives d'Imperia ou de Vintimille, peut-être aussi dans les fonds de l'abbaye de Saint Victor.

Il est bien sûr difficile, sinon impossible, de connaître le taux réel de fixation définitive : combien, parmi ceux qui sont venus, sont réellement restés ? Combien sont repartis ? Quelle a été la fréquence des allées et venues ? Comment passaient les informations lorsqu'un néo-marseillais testait en faveur d'une partie de sa famille restée au pays, comme le montrent les nombreux testaments ? On peut penser que, si la migration s'est faite par voie terrestre, l'information transitait par voie maritime, le cabotage jouant alors un rôle important.

LE RENOUVEAU MARSEILLAIS

Quoi qu'il en soit, l'image de la ruralité marseillaise en est définitivement changée. Rapidement, les familles s'intègrent, et, malgré les mariages économiques passés entre familles alliées, oublient en deux ou trois générations leur origine ligure, mais pas les prénoms : Nicolas, comme Luc, restera très vivace, et laissera souvent deviner des ancêtres venus du val d'Oneille. La langue est proche, la manière de vivre identique, rapidement, rien ne vient différencier le marseillais de souche, ou du moins ce qu'il en reste, des nouveaux arrivés. Les patronymes ont bien sûr été « provençalisés », puis francisés. Il est pourtant facile, simplement par la prononciation, de retrouver leurs cousins d'outre-monts : Aurengue-Orengo, Sardou-Sarde, Amphoux-Anfossi, Durbec-Delbeccio, Cauvin-Calvino, Mouraille-Moraglia, Gandouphle-Gandolfi, les exemples sont nombreux. Les nouveaux arrivants se sont surtout installés dans le terroir, là où étaient les terres à cultiver. Saint-Julien, Château-Gombert et Saint-Marcel regroupent les plus fortes concentrations, et se transforment en machines à intégrer les générations suivantes : car ce système va perdurer pendant pratiquement un siècle : on voit dans les registres notariés jusqu'en 1600 tester des Marseillais qui disent être nés en Riviera. Pierre Paul, dit la Treille, s'installe dans le terroir dans la première moitié du xv^e. Il épouse Catherine Sicard à Aubagne le 27 avril 1475⁷. Il est originaire du lieu de Bestagno, actuellement frazione d'Impéria. Son fils Jean, qui donne son surnom au terroir de la Treille, se mariera avec Baptistine Straparel, de Porto Maurizio, veuve de Jean Durbec, du même lieu, mais déjà installé à Marseille où se marient leurs enfants ! Il est assez intéressant de noter qu'à la même époque arrive une famille Bestagna, de Dolcedo, village très proche de Bestagno, dans l'arrière-pays de Porto Maurizio, également frazione d'Imperia.

Le testament de Pierre Aurengue (Orengo), daté du 8 janvier 1521, nous apprend qu'il vient de Taggia, ainsi que son père Lucian⁸. Jean Aurengue originaire de Dolceacqua, qui se marie le 16 février 1486⁹, est le frère de Pierre !

Les témoignages sur les familles Durbec sont nombreux quant à leur origine ligure et à l'ancienneté de leur installation dans le terroir marseillais, au moins dans le dernier quart du xv^e siècle¹⁰.

Il y a plusieurs familles Amphoux qui sont venues s'installer à des époques différentes. Mais, toutes venaient de Taggia ou du village voisin de Castellaro di Taggia : Ambroise, Antoine et Guillaume, frères, qui sont cités en 1500, un autre Antoine, marié à Marguerite Rigouphle, cité dans un acte

7. AD BDR 384 E 108 f°288.

8. AD BDR 355 E 210 f°226.

9. AD BDR 391E 135 f°150.

10. AD BDR 391 E-126 f°77, 30 août 1479, testament de Thomas Durbec - 391 E 131 f°86, 18 juin 1483, testament d'un autre Thomas Durbec - 391 E-142 f°178, 3 janvier 1494 : testament d'André Durbec -300 E 11 f°180, 26 octobre 1499 : testament de Berthon Durbec.

concernant ses beaux-frères à Castellaro en 1502, Cristol connu par son testament du 8 juin 1528¹¹ et par son second mariage en 1525 avec une payse. On trouve aussi Jauquine, qui épouse en 1484 François Carraigne¹², originaire de Gary (Glori ?), en Ligurie. Nicolas, qui se marie en 1519¹³ avec une Guillermy de Taggia, est lui, passé par Brignoles avant de s'installer à Marseille. Sa mère est napolitaine ! Enfin, l'acte le plus ancien concerne une Marie Amphoux, de Taggia, qui épouse en 1466 un Natte dont l'origine ligure, mentionnée, n'est pas davantage précisée¹⁴. Les actes sont légion, avec des arrivées incessantes : 324 individus recensés avant 1595 !

Une partie de la famille Sardou est originaire de Marrou (Maro, aujourd'hui Borgomaro), qui est devenu le surnom d'une des branches. L'autre origine est Agaggio¹⁵.

Jacques Cauvin et son épouse Jauquine Bestagne viennent à Marseille vers la fin du xv^e. Si l'on ne sait pas grand chose sur le couple, leurs six garçons connus se marient à Marseille entre 1540 et 1550 avec des familles du terroir. Ils sont originaires de Taggia.

Les Mouraille sont une famille de San Remo¹⁶. On peut aussi citer les Paranque, venus de Vintimille.

Paradoxalement, des villages voisins comme Allauch, Aubagne ou Auriol, dont les sources notariées assez anciennes permettent la comparaison, n'ont pas profité de cet apport ligure : on voit bien l'arrivée des nourrigiers de la vallée du Var, quelques Gavots ou même quelques Piémontais, mais nulle trace des villages de la Riviera. Ce qui semble bien confirmer la spécificité de l'épisode marseillais.

Pourtant, ce mouvement de population va cesser dès la dernière décennie du xv^e siècle : les conditions politiques ont changé à Marseille : la ville n'est plus véritablement maîtresse de son destin : elle est devenue française. La frontière n'est plus la même, ou du moins, elle ne sépare plus la Ligurie de la petite Provence, mais du Royaume de France, et les intérêts en jeu ne sont plus du même niveau. De plus, le besoin de bras ne se fait plus véritablement sentir : la pompe a été réamorcée, et pour longtemps.

Néanmoins, à un rythme moins soutenu, le xvi^e siècle va continuer à voir des Ligures s'installer à Marseille : mais, cela n'a plus rien à voir avec une

11. AD BDR 391 E 179 f°191.

12. AD BDR 366 E 56 f°177 28-04-1484.

13. AD BDR 351 E 616 f°148, 11 septembre 1519.

14. AD BDR 355 E 112 f°206.

15. Testament de Jacques Sardou (AD BDR 358 E 12 f°272 1^{er} décembre 1500) - testament de Berthin Sardou (AD BDR 391 E 196 18 mars 1527), et ses frères Jean et Raphaël, venus avec lui à Marseille. Nombreux actes concernant Georges Sardou d'Agaggio.

16. Cf. testament d'Antoine AD BDR 363 E 21 f°264, 20 février 1561.

immigration organisée: il s'agit avant tout de marins, de gens de mer, qui viennent s'installer à Marseille, au moment d'ailleurs où la marine de la ville a de plus en plus besoin de travailleurs spécialisés. Rien d'extraordinaire, à une époque où l'on sait que la main d'œuvre maritime était recherchée et fort bien payée. On vient alors par la mer, et pour la mer. Tout en restant ligure, leur origine est plus lointaine, avec une forte origine du marquisat de Fina (Finale Ligure).

Même s'il est difficile d'établir des statistiques fiables, il est évident au vu des sources que le repeuplement marseillais n'a pu réussir que par l'exercice d'une immigration de grande ampleur. Ce qui me semble beaucoup plus rare aux yeux de l'historien, est cette concentration géographique très poussée quant à l'origine des migrants. Elle confirme cependant la vieille vocation marseillaise à intégrer, vocation qui ne s'est pas éteinte, même si elle a été ralentie par la crise, de nos jours. Finalement, être Marseillais, c'est avant tout venir d'ailleurs, seuls changent le moment, et parfois le lieu d'origine!

Pour le généalogiste, comme pour l'historien, l'événement de 1423 peut à juste titre être considéré comme un acte fondateur de la Cité. Il y a bien, au niveau de la population marseillaise, un avant et un après. Et, si, dans les mémoires collectives, il n'a pas atteint le niveau de notoriété de la Grande Peste, il reste pour nous un moment-clé de l'histoire de notre ville.

François BARBY

NOTE

L'essentiel du travail du généalogiste consiste à collationner des actes qui, d'une manière ou d'une autre, permettent de recréer un « état-civil ».

Pour ce qui concerne les notaires marseillais, l'auteur a procédé en deux étapes: une première qui a consisté en d'importants sondages dans les notaires les plus anciens, et une deuxième à dépouiller systématiquement chaque page de chaque registre notarié d'avant 1595 (année arbitraire). À l'intérieur de ces registres sont privilégiés tous les actes permettant de connaître une filiation ou une précision quant à l'appartenance à une famille existante. L'ensemble de ces informations est regroupé dans un fichier reconstituant les familles marseillaises.

Parmi tous les actes ainsi lus, il s'avère que ce sont seuls les contrats de mariage et les testaments qui font mention de l'origine géographique d'une

personne: en effet, et bien qu'ils soient extrêmement intéressants au niveau des renseignements apportés, les accords, transactions, partages et baux emphytéotiques ne donnent aucune indication d'origine.

Ce travail de relevé systématique débouche sur des tables des contrats de mariage et des testaments de Marseille qui sont consultables aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, dans la série 35 F, et sur le futur serveur informatique de ce Service. À l'heure actuelle, seule la période 1565-1594 a été éditée, mais l'ensemble a vocation à l'être, suivant l'état d'achèvement. Il reste néanmoins possible de consulter les fichiers de l'auteur sur son site Internet (www.chez.com/fbarby), et de lui poser des questions auxquelles il répondra volontiers.